

Politique et Règlements



- Les professeurs ne sont pas responsables des élèves en dehors des heures de cours.
- En cas de fermeture pour des raisons hors de notre contrôle (tempête de neige, panne d'électricité, panne de chauffage, etc) le cours sera repris, si possible, une autre semaine. Si nous ne sommes pas en mesure de reprendre le cours pour différentes raisons, celui-ci sera considéré comme annulé et ne sera pas remboursable. Consultez notre page facebook en cas d'intempérie pour être tenu à jour.
- Si aucun élève ne se présente au cours, celui-ci sera considéré comme annulé et non remboursable
- Si un seul élève se présente à un cours de groupe, le professeur donnera 50% du temps habituel en temps que cours privé. (Exemple : Un cours d'une durée de 1h30 sera de 45 minutes)
- Il est interdit de manger ou de mâcher de la gomme dans les cours de danse.
- Il est interdit d'entrer dans les locaux de danses avec des chaussures d'extérieurs.
- Les casiers sont à la disposition des élèves pour laisser leurs effets personnels (boîtes, manteaux, etc) à leurs propres risques. L'école de danse les Farandoles n'est pas responsable de objets perdus ou volés.
- La location du costume de spectacle est non-remboursable une fois l'essayage et/ou la prise de mesure effectuée.
- Les frais d'inscriptions sont non-remboursable.
- Toute demande de remboursement est prise en compte à partir de la date de demande écrite par courriel, des frais de 10% s'appliquent.
- Si le nombre d'inscription à un cours est insuffisant, nous nous réservons le droit d'annuler un cours, de jumeler 2 groupes ou encore d'offrir ce cours au tarif privé ou semi-privé.
- En cas de force majeure, comme une deuxième vague de pandémie, les cours continueront de se donner à distance en ligne selon les mêmes conditions préalablement établie lors de l'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué à moins que les cours soient annulés par l'école de danse les Farandoles elle-même.